

# **Formation communication interne 2024**

## **Public cible**

- Services communication interne et ressources humaines de collectivités territoriales, d'organismes publics et parapublics, directeurs généraux des services ou directeurs généraux adjoints, élus, collaborateurs de cabinets, consultants, professionnels de la communication interne et des ressources humaines, entreprises et universités

## **Pré-requis**

- Connaître l'organisation des collectivités territoriales
- Mener une réflexion autour de la communication interne et managériale

## **Objectifs**

- Entretenir la culture commune et faire vivre les valeurs en interne
- Engager et accompagner les changements au sein des organisations
- Affiner son arsenal d'outils pour informer efficacement les agents
- Activer les leviers managériaux de la communication interne
- Connaître les nouvelles méthodes de management pour mieux les accompagner

## **Contenus**

- Identifier les enjeux et leviers d'une stratégie marque employeur en collectivité
- Dynamiser l'événementiel en interne
- Favoriser l'appropriation du numérique par les agents
- Faciliter la qualité de vie des agents au quotidien
- Prévenir les risques psycho-sociaux

## **Moyens pédagogiques**

- Connaissances théoriques apportées par des experts
- Présentations techniques et méthodologiques
- Retours d'expériences et échanges avec les participants
- Travaux de groupes et étude de cas animée par un expert
- Documentation, supports powerpoint, enregistrements audios / vidéos

## **Dates**

Lundi 18 mars 2024 de 13h à 18h30

Mardi 19 mars 2024 de 8h30 à 17h00

## **Durée**

1 journée et demi soit 14 heures

## **Tarif**

**Collectivités de + 40 000 habitants, administrations, entreprises publiques et privées :**

- 660 € HT

**Collectivités de – 40 000 habitants, universités et écoles, consultants, associations :**

- 500 € HT

*TVA applicable : 20%*

## **Lieu**

Paris

Le déplacement et l'hébergement sont à la charge des participants

Les lieux de la formation répondent aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public. Les conditions d'accueil sont adaptées pour répondre aux recommandations formulées par le Ministère du travail à l'attention de la filière événementielle.

## **Modalités d'évaluation**

Questionnaire en ligne remis à chaque participant à l'issue de la formation

## **Informations et inscription**

En ligne sur [www.cap-com.org](http://www.cap-com.org)